



FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN

Niamey, le 17 janvier 2022

**Direction de la Coopération et de la
Communication**

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LE FSA ET LE CCEDIAF-CI S'ASSOCIENT POUR DYNAMISER LA CROISSANCE
DES ENTREPRISES IVOIRIENNES**

Travailler de concert pour accompagner le financement des projets des Ivoiriens de la diaspora désirant investir en Côte d'Ivoire, est l'objectif principal de l'accord-cadre de coopération qui a été signé entre le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et le Club des Chefs d'Entreprises de la Diaspora Ivoirienne et Africaine de France en Côte d'Ivoire (CCEDIAF-CI), ce mardi 17 Janvier 2023 dans les locaux du FSA à Niamey.

Le FSA et le CCEDIAF-CI ont en commun le souci de contribuer au développement des entreprises portées par les Ivoiriens de la diaspora désirant investir en Côte d'Ivoire, et, comme annoncé par **M. Ouattara Kidou Ibrahim** dans son discours, la coopération avec le FSA offre une réponse efficace au besoin en financement des entreprises de la diaspora africaine en France. Les entreprises ivoiriennes membres du CCEDIAF-CI bénéficieront des interventions du Fonds, elles seront également appuyées dans la couverture de leurs besoins en financement. Le FSA et le CCEDIAF-CI travailleront en étroite collaboration pour développer des solutions visant à faciliter l'accès au financement des entreprises des Ivoiriens de la diaspora souhaitant investir en Côte d'Ivoire.

Ce partenariat est l'un des fruits d'une excellente relation entre le FSA et le Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora de Côte d'Ivoire. En effet, les deux parties avaient signé en juillet 2019 une convention d'assistance technique, à travers laquelle le Fonds a apporté sa

contribution à la conception du projet de mécanisme d'appui aux investissements de la diaspora Ivoirienne.

La Côte d'Ivoire, figure parmi les pays membres du FSA bénéficiant du plus fort niveau d'interventions en garantie. De surcroit, les interventions du Fonds en Côte d'Ivoire ont connu une progression de 26% entre 2021 et 2022. Un montant de 37 milliards de FCFA de garanties aux entreprises ivoiriennes a été accordé par le FSA en 2022, ce qui leur a permis de mobiliser des financements de 58 milliards de FCFA.

Le Directeur Général du FSA, **M. Ahmadou Abdoulaye DIALLO** s'est réjoui de la signature de l'accord-cadre entre le FSA et le CCEDIAF-CI, surtout qu'elle est intervenue au moment où le FSA s'apprête à lancer les activités de sa mission résidente en Côte d'Ivoire.

A propos du Fonds de Solidarité Africain (FSA)

Le [Fonds de Solidarité Africain](#) (FSA) est une institution financière panafricaine dont le siège est à Niamey, au Niger. Il est devenu opérationnel en septembre 1979 et a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses États membres africains, en facilitant, à travers ses techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement et des autres activités génératrices de revenus. Le FSA compte actuellement 16 États membres présents dans sept des huit Communautés Économiques Régionales africaines (CEDEAO, CEEAC, COMESA, UMA, CEN-SAD, CAE, SADC).

POUR PLUS D'INFORMATION :

Direction de la Coopération et de la Communication du Fonds de Solidarité Africain

Tel : +22720722632

+22720722633

+22720722634

Email : info.fsa@fondsolidariteafricain.org

mohamed.diallo@fondsolidariteafricain.org

A propos Club des chefs d'Entreprises de la Diaspora Ivoirienne et Africaine de France en Côte d'Ivoire (CCEDIA-CI)

Le club des chefs d'Entreprises de la Diaspora Ivoirienne et Africaine de France en Cote d'Ivoire (CCEDIAF-CI) est une association ivoirienne née de la volonté de lutter contre l'isolement des entrepreneurs de la diaspora. Elle est rattachée au CCEDIAF (Club des Chefs d'Entreprises de la Diaspora Ivoirienne et Africaine en France).